



Réclame cotisation salariale

Par **tibou78**, le **19/09/2011** à **21:07**

Bonjour,
bonjour,

J'ai bossé dans une entreprise durant la période d'essai prévu de deux mois j'en ai fait que deux semaines et demi sur les huit mois.... Cependant, l'entreprise a mis fin la période d'essai mais réclame 22.36€(cotisation salariale)... C'est à dire que il ont continuer la période d'essai malgré mon absence injustifiée de l'entreprise...Ma question est: ont il le droit de continuer la période d'essai malgré que je sois plus dans l'entreprise et qu'il me réclame une somme d'argent?